



## Les concepts de "régions de la connaissance, apprenantes et créatives" comme outils de développement régional

Philippe Destatte  
directeur de l'Institut Destrée

Namur, le 3 mai 2004.

IJD/PhD/04-151-6.

Les concepts de *territoires intelligents*, de *régions de la connaissance*, de *régions apprenantes* ou de *régions créatives* sont développés à différents niveaux européens et mondiaux. Ils s'inscrivent dans le jeu subtil et délicat de l'articulation entre les enjeux globaux et locaux que portent les mutations profondes de la société occidentale depuis plus de trente ans et pour une durée de transition qu'il apparaît difficile à estimer.

Dans tous les cas, les régions – dont le concept peut recouvrir des territoires aux formes différentes – sont considérées comme les lieux de prédilection où le passage à une économie, voire à une société, fondée sur la connaissance peut s'opérer. Cette dynamique ne semble toutefois pas s'inscrire dans une banalisation ou une uniformisation des territoires impactés par le système global, mais plutôt dans une hypothèse de différenciation ou de divergence, où la concurrence règne en maître. Dans ce cadre, c'est le *capital territorial* qui, probablement, constituerait le facteur déterminant de la compétitivité <sup>(1)</sup>.

L'économie que nous voyons se transformer profondément – ou dont nous appelons la transition – prend un caractère post-industriel et s'oriente vers une dimension davantage cognitive. *Ce qui a désormais de la valeur, ce qui compte dans le prix d'une marchandise, ce n'est plus le temps qu'il faut pour la fabriquer. Ce sont les deux activités en amont et en aval que sont la conception et la prescription qui occupent désormais la place essentielle* <sup>(2)</sup>.

Dès lors, deux types de facteurs et de processus apparaissent déterminants. D'une part, le développement du capital humain et des ressources immatérielles que sont notamment la recherche, la créativité, les savoirs, l'éducation, la formation et, d'autre part, les avantages spécifiques que construisent les acteurs du territoire en termes de mise en réseaux internes et externes, de capital social et de cohésion sociale, d'identification, de motivation, etc. <sup>(3)</sup>.

Les trois dimensions – valorisées par la Commission européenne dans le cadre de ses objectifs de Lisbonne – que sont la connaissance, l'apprentissage et la créativité se marient pour constituer des outils, un processus, une feuille de route ou un programme pour le développement régional. Ces trois concepts constituent, pour les régions, autant de portes d'entrée stratégiques dans la société de la connaissance.

(1) B. LUNDVALL and S. BORRAS, *The Globalising Learning Economy, Implications for Innovation Policy*, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 1998.

(2) Daniel COHEN, *La mondialisation et ses ennemis*, p. 91, Paris, Grasset, 2004. – Daniel Cohen est professeur d'économie à Ecole normale supérieure à Paris et à Paris I Panthéon-Sorbonne. Il est membre du Conseil d'Analyse économique. – voir aussi Marc LUYCKX GHISI, *A Win-Win Strategy for the European Union in the Knowledge Society*, Working Paper, 16 mars 2004, 14 p.

(3) Jari RITSILA et Jukka HAUKKA, *The Role of Structural Funds in Developing Learning Regions*, European Regional Sciences Association, Series ARSA Conference Papers, August 2003.

<http://ideas.repec.org/p/wiw/wiwsa/ersa03p1.html> 27/04/04 – Voir aussi les travaux du Groupe de prospective de la DATAR, *Territoires 2020, Economie et territoires*, et particulièrement Yves MORVAN, *A propos de deux ou trois questions que nous posons sur le futur*, Paris, Datar, A paraître 2004.





## 1. Les régions de la connaissance

---

Le projet-pilote européen *Régions de la Connaissance (KnowREG)*, lancé en août 2003 à l'initiative du Parlement européen et de la Direction générale de la Recherche de la Commission, met en évidence le rôle central de la connaissance dans le développement des régions et la manière dont les acteurs régionaux peuvent œuvrer pour l'avenir de leur propre région. Le projet valorise également le rôle important que les régions peuvent jouer pour mobiliser les efforts en matière de recherche et d'innovation, afin de permettre à l'Europe d'accéder plus rapidement à l'économie de la connaissance. Ainsi, deux atouts des régions y sont particulièrement mis en évidence :

- leur rôle d'intermédiaire entre le niveau européen et le niveau local;
- leur capacité d'articuler le potentiel des universités locales et de renforcer la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation.

Selon la Commission européenne, le rôle des régions dans l'économie fondée sur la connaissance pourrait être renforcé par les mesures suivantes :

- préparer des stratégies de recherche et d'innovation afin de développer les ressources humaines et matérielles;
- favoriser les partenariats public-privé afin de participer à la création de l'économie européenne fondée sur la connaissance et stimuler la création et la diffusion des connaissances;
- encourager les relations et la création de réseaux avec des intervenants d'autres régions;
- créer des conditions favorables à la recherche et à l'innovation, en mettant en place les mesures d'accompagnement juridiques, financières et fiscale nécessaires;
- encourager les échanges d'expérience avec les régions ayant atteint de bons résultats dans certains domaines spécifiques;
- contribuer activement à une stratégie intégrée de développement durable <sup>(4)</sup>.

Ainsi, l'initiative des Régions de la Connaissance soutient des actions expérimentales menées au niveau régional, visant le développement de régions de la connaissance dans le domaine du développement technologique, de la coopération entre universités, de la recherche au niveau régional et de l'intégration des régions en Europe <sup>(5)</sup>.



## 2. Les régions apprenantes

---

L'idée de région apprenante recouvre trois dimensions :

- un territoire qui privilégie les liens entre le système éducatif (la formation), le système de recherche (institutions apprenantes) et le système entrepreneurial (l'industrie), dans le but de transférer de la connaissance des deux premiers vers le troisième <sup>(6)</sup>;
- un territoire qui donne des occasions d'apprendre aux personnes (citoyens) et aux organisations (organismes de formation, système éducatif, consultants, entreprises, etc.);
- un territoire qui est capable d'apprendre et qui utilise l'apprentissage comme un moyen de se développer <sup>(7)</sup>.

---

(4) *Projet-pilote "Régions de la Connaissance"*, CE DG RDT, (2003:C 182/08) 1er août 2003, p. 3.

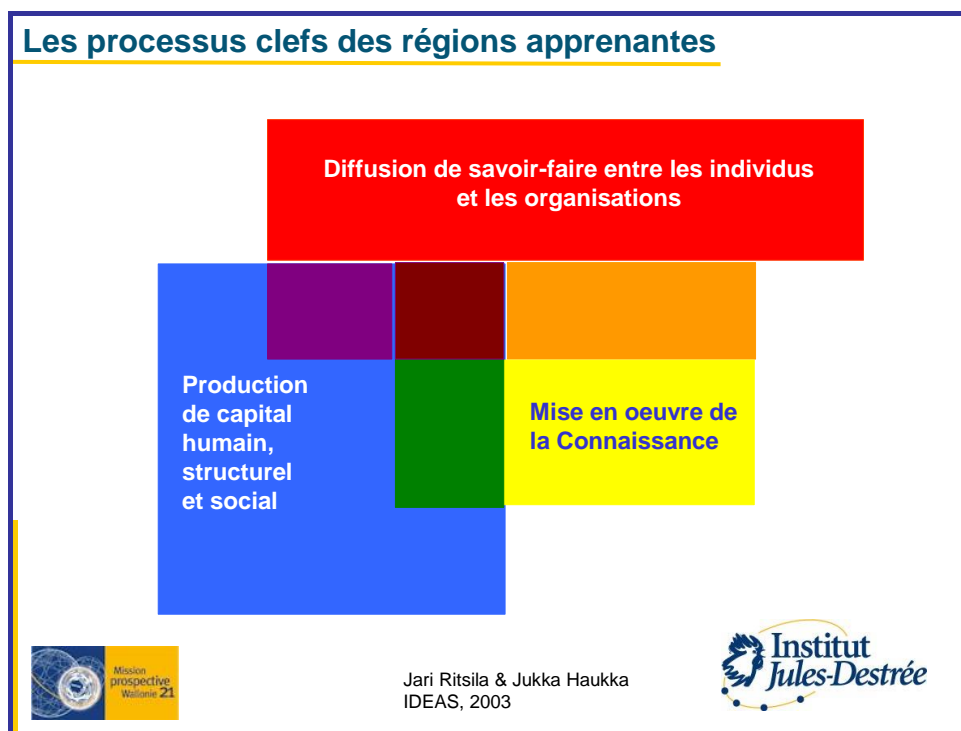
(5) *Journal Officiel des publications de la Commission européenne*, C 182 du 01.08.2003 <http://www.cordis.lu/era/knowreg.htm>

(6) Teresa de NORONHA VAZ, *E-learning regions : how can organisations contribute and benefit ?*, in *SEEL Lisbon Conference Proceedings*, Lisbon 19-20 May 2003, p. 7. [Teresa de Noronha est professeur d'économie régionale et du développement à l'Université d'Algarve].

(7) Patrick CHEVALIER, *E-learning regions, cities and territories : competition or collaboration ?*, in *SEEL Lisbon Conference Proceedings*, Lisbon 19-20 May 2003, p. 8. [Patrick Chevalier est directeur de recherche de ElfEL].



Jari Ritsilä et Jukka Haukka distinguent trois processus clefs qui se superposent dans les régions apprenantes :



- le développement et le relèvement du niveau de savoir-faire aux niveaux individuel, organisationnel et régional. Ce savoir-faire est composé de capital humain (savoir-faire individuel), de capital structurel (savoir-faire organisationnel) et capital social ((savoir-faire collectif);
- la coopération entre les acteurs régionaux permettant la diffusion de capital humain et de savoir-faire dans et entre les organisations;
- le transfert de capital humain et des nouveaux savoir-faire dans la production de biens et de services, permettant à la Région un meilleur développement (accroissement du PNB, emploi, meilleure qualité des services et du bien-être <sup>(8)</sup>).

Il faut remarquer avec les auteurs finlandais cités que, pour qu'ils produisent un développement régional durable alliant l'accroissement de la compétitivité et l'équité sociale, ces processus doivent être complétés dans les stratégies régionales par les mesures adéquates en termes de protection et d'inclusion sociales nécessaires à leur bon déroulement dans le long terme <sup>(9)</sup>.

### L'initiative des Réseaux européens de Régions apprenantes (R3L)

Dans la logique de la stratégie de Lisbonne, la contribution de l'éducation et de la formation tout au long de la vie est déterminante pour le développement local et régional. La Commission européenne a insisté sur cette dimension dans son mémorandum en relevant que la gestion régionale ou locale avait acquis ces dernières années une importance accrue à mesure que se renforçait l'exigence d'une prise de décision et de services proches du terrain. Il s'agit dès lors de mobiliser les autorités régionales et locales autant que les organisations et associations de la société civile,

(8) Jari RITSILA et Jukka HAUKKA, *The Role of Structural Funds in Developing Learning Regions...*, p. 2.

(9) Jari RITSILA et Jukka HAUKKA, *The Role of Structural Funds in Developing Learning Regions...*, p. 3.

en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, en les considérant comme *le moteur de la régénération locale et régionale* <sup>(10)</sup>.

Ainsi, la Commission européenne a interpellé, en novembre 2001, le Comité des Régions, ainsi que les associations européennes et nationales représentant les niveaux régional et local, pour qu'ils promeuvent la mise en œuvre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie aux niveaux local et régional, notamment par les initiatives suivantes :

- créer des liens entre les centres régionaux et locaux d'acquisition de la connaissance à travers l'Europe par des accords de jumelage;
- utiliser les TIC pour échanger des expériences et établir des passerelles entre toutes les formes d'apprentissage;
- organiser, en collaboration avec la Commission, une campagne aux niveaux régional et local afin de valoriser les approches les plus efficaces de l'éducation et de la formation tout au long de la vie <sup>(11)</sup>.

L'initiative des Réseaux européens de Régions apprenantes (*Regional Networks for Life-Long Learning R3L*) a été lancée par la Commission européenne pour favoriser l'établissement de réseaux entre les régions et les villes disposant de stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie très avancées, de manière à faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques <sup>(12)</sup>. Les régions apprenantes y sont décrites comme des territoires dans lesquels tous les acteurs collaborent, afin de satisfaire les besoins locaux spécifiques en termes d'apprentissage, et mettent en œuvre des solutions communes à des problèmes communs <sup>(13)</sup>.

## L'OCDE et les régions apprenantes

Parallèlement à la démarche de la Commission européenne, l'OCDE a déterminé des principes d'action qui fournissent un cadre général permettant l'élaboration de stratégies pour l'apprentissage et l'innovation au niveau régional <sup>(14)</sup>. La transition vers de nouvelles formes d'activité économique présente des caractéristiques générales auxquelles les régions devront nécessairement répondre : les politiques effectives pourront ainsi être identifiées par un processus d'interaction entre les principes d'action généraux et les spécificités régionales <sup>(15)</sup>.

Ces principes d'action pour la création de régions apprenantes peuvent être formulés comme suit :

- une offre éducative efficace disposant de moyens adéquats qui stimule un apprentissage individuel tout au long de la vie;
- l'identification des retombées régionales de la recherche universitaire;

---

(10) *Mémorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie*, Document de travail des services de la Commission SEC(2000) 1832 du 30 octobre 2000.

(11) *Making a European Area of Lifelong Learning a Reality*, Communication from the Commission, Brussels, 21.11.2001. COM(2001) 678 final. – *Réseaux européens visant à promouvoir la dimension locale et régionale de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (initiative "R3L")*, 2002/C 174/06, 20 juillet 2002.

(12) L'ensemble du projet englobe 120 régions de l'Europe et bénéficie d'une enveloppe communautaire de 2 095 000 Euros, Viviane Reding, commissaire européenne à l'Éducation et à la Culture dans *Éducation et formation tout au long de la vie : 17 projets de coopération régionale sélectionnés et une conférence (Bruxelles, 3 et 4 avril) sur les "régions apprenantes"*, avril 2003. À noter que la Wallonie n'est pas présente dans cette dynamique. La Flandre y est représentée par le biais de Flandern, initiative de la ville de Mechelen.

(13) *European Networks of learning regions (The R3L Initiative)*. – *Lifelong Learning, Réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie*, Communication de la Commission, p. 40, DG Education et Culture, Novembre 2001 (COM(2001) 678 final).

(14) *Les villes et les régions dans la nouvelle économie apprenante, Enseignement et compétences*, Paris, OCDE, 2001.

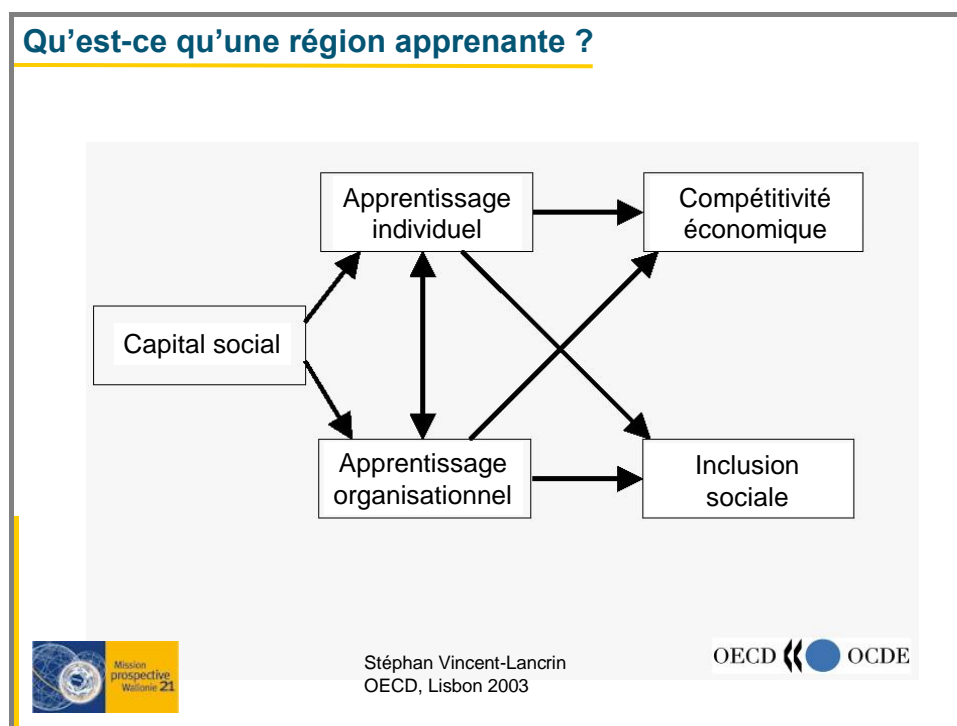
(15) OECD Centre for Educational Research and Innovation, *Cities and Regions in the New Learning Economy*, p. 108-113, Paris, OECD, 2001.



- le développement des liens entre l'apprentissage collectif et l'apprentissage individuel (un enseignement secondaire réussi est celui qui enseigne aux élèves à apprendre en dehors de l'école);
- la coordination de l'offre des personnes ayant un savoir et des compétences avec la demande pour ces personnes à l'intérieur de l'économie régionale;
- la facilitation et la stimulation de l'apprentissage et de l'innovation des entreprises;
- une modification des attitudes, des valeurs et des normes générées à travers les interactions sociales quotidiennes;
- la remise en cause des connaissances et pratiques résiduelles du changement historique (ce qui a été efficace pour la Région dans le passé, ancienne configuration de l'offre éducative, etc., même si les régions ne doivent pas renoncer à leur passé au profit du présent mais en faire un meilleur usage);
- l'apprentissage et le désapprentissage par les décideurs de l'action publique (*un des éléments clefs du processus global de changement institutionnel régional*);
- la participation des entreprises et des organisations à des réseaux actifs d'interaction;
- un processus de reconnaissance, par la population, de la légitimité de la stratégie régionale pour l'apprentissage et l'innovation (équilibre entre les stratégies régionales partant du sommet et celles partant de la base);
- une meilleure stratégie de coordination des politiques (politique industrielle, politique scientifique et technologique, politique d'éducation, etc.) aux différents niveaux d'action publique;
- un encouragement des formes appropriées de capital social, comme mécanisme de promotion du processus d'innovation et d'apprentissage collectif.

Il s'agit dès lors de déterminer le mode d'application de ces principes en tenant compte explicitement des spécificités de la Région et des ressources dont elle dispose.

Lors de la SEEL Conférence (Supporting Excellence in e-Learning) tenue à Lisbonne les 19 et 20 mai 2003, Stephan Vincent-Lancrin insistait sur l'idée même de région apprenante comme modèle par lequel les régions peuvent répondre plus efficacement à l'enjeu de l'économie de la connaissance.





Dès lors, le collaborateur de l'OCDE caractérisait la *Learning Region* comme une Région dans laquelle les institutions régionales facilitent l'apprentissage tant individuel qu'organisationnel, au travers d'une coordination de réseaux d'acteurs économiques et politiques <sup>(16)</sup>.



### 3. Les régions créatives

La créativité est un domaine complexe. Conceptuellement, le champ a été largement défriché depuis plusieurs décennies par de nombreux travaux, notamment dans les questions touchant à l'innovation <sup>(17)</sup>. Le concept retrouve une nouvelle jeunesse dans le raisonnement sur les valeurs immatérielles et le passage – voulu ou observé – vers la société dite de l'information ou vers la société dite de la connaissance <sup>(18)</sup>.

L'idée réaffirmée par les théoriciens de la Nouvelle Economie ou du nouvel âge du capitalisme consiste à considérer la créativité comme une valeur non seulement nécessaire dans le secteur des lettres, des arts et des industries culturelles, mais aussi fondamentale dans tous les secteurs de la société et des affaires <sup>(19)</sup>. Ainsi la créativité serait directement en relation avec la compétitivité de l'économie fondée sur la connaissance.

Pour autant qu'on l'aborde de manière interdisciplinaire, la question de la créativité dans les processus organisationnels constitue une thématique de recherche recoupant de réels enjeux de société <sup>(20)</sup>.

Ce document va aborder successivement trois axes :

- d'abord, le lien entre une conception étendue de la créativité culturelle et son rapport avec la reconversion économique, tel que notamment envisagé dans les travaux de *La Wallonie au futur*, depuis 1987;
- ensuite, le positionnement de la créativité comme processus complexe et structurant d'un modèle de société qui serait "l'âge de la créativité";
- enfin, à partir de ce modèle, quelques initiatives en cours de "régions créatives", parmi lesquelles le Yorkshire (UK), la Nouvelle Angleterre (USA), le North East (UK) et Flanders DC.

Une première conclusion aborde la question de l'activation des ressources en créativité au profit du développement régional.

---

(16) Stéphan VINCENT-LANCRIN, *Policy Issues for Learning Regions*, in *SEEL Lisbon Conference Proceedings*, Lisbon 19-20 May 2003.

(17) Voir, par exemple, les travaux très riches du colloque de la Sorbonne de 1983, avec des contributions de Ilya Prigogine, Wassili Léontief, John Kenneth Galbraith, Henri Laborit, etc. : *Le Complexe de Léonard ou la société de création*, Paris, Editions du Nouvel Observateur / J-C Lattès, 1984.

(18) Ikujiro NONAKA, *The Knowledge-Creating Company*, in *Harvard Business Review*, November-December 1991, p. 69-104. – Richard FLORIDA, *The New Industrial Revolution*, in *Futures*, July-August 1991, p. 559-576. – Bengt-Ake LUNDVALL et Bjorn JOHNSON, *The Learning Economy*, in *Journal of Industry Studies*, vol. 1, n°2, Décembre 1994, p. 23-42. – Bengt-Ake LUNDVALL & D. ARCHIBUGI, *The Globalizing Learning Economy*, New York, Oxford University Press, 2001. – *Rapport du HLEG de la DG Entreprise 2000-2001 on Intangible Economy*, sous la coordination de Stefano ZAMBON (Université de Ferrara), avec la participation de Baruch LEV (Stern School of Business, NYU). [http://europa.eu.int/comm/enterprise/services/business\\_services/papers.htm](http://europa.eu.int/comm/enterprise/services/business_services/papers.htm) - 10/11/03

(19) Philippe LEMOINE, *Naissance d'une nouvelle économie ? Sept thèses sur l'économie de marché à l'âge de la commerce électronique*, dans *La nouvelle économie et ses paradoxes*, Cahier LaSer n°3, p. 167-178, Paris, Laser, 2000.

(20) Marie-Astrid LE THEULE et Yannick FRONDA, *La créativité dans l'entreprise*, dans Dimitri UZUNIDIS dir., *L'innovation et l'économie contemporaine, Espaces cognitifs et territoriaux*, p. 189, Bruxelles, De Boeck, 2004.



### 3.1. Une conception étendue de la créativité culturelle et la reconversion économique

Un des apports majeurs de la démarche *La Wallonie au futur* a été, dès 1987, de considérer que la créativité culturelle était intimement liée à la capacité régionale de reconversion et de développement économique. S'associant pour la circonstance d'une contribution fertile, Jean-François Escarmelle et Laurent Busine avaient noté que la créativité et la culture ne doivent pas seulement irriguer les industries culturelles, mais qu'elles peuvent être le ressort d'une reprise économique générale.

*Dans le contexte historique de transition vers une société post-industrielle, la culture – et les arts – participe à la revitalisation d'une région en améliorant son image de marque et donc son attractivité, mais peut aussi ranimer les sentiments de fierté et de confiance d'une communauté. Car outre la plus-value en terme d'image de marque qu'apporte l'activité culturelle, le fait de disposer d'une population plus cultivée, donc plus ouverte, crée un climat d'autant plus favorable à la réception et à la diffusion des innovations que celles-ci soient technologique, économiques ou sociales. Car heureusement, ce ne sont pas tant les révolutions technologiques qui changent les sociétés mais davantage la manière dont les hommes les investissent socialement et culturellement<sup>(21)</sup>.*

Le mot d'ordre essentiel de la démarche *La Wallonie au futur* a été de donner la priorité aux ressources humaines, à l'autonomie, à l'innovation, à la créativité, à l'esprit d'initiative, et à de nouveaux modes de gestion et de fonctionnement des institutions et de la société. Tous les travaux ont abordé la culture au travers de l'ensemble de ses dimensions, à la fois culture des beaux-arts, culture technologique et culture technique:

*C'est, en effet, un phénomène paradoxal de constater que la science et la technologie ont apporté la modernisation de notre univers et que, en même temps, il y a une défiance, une peur vis-à-vis de cette science et de cette technique alors que c'est dans ces domaines que gît la garantie de l'innovation et de la créativité.*

*Cet élargissement double de la notion de culture rend non pertinentes toutes les considérations de type essentialiste que l'on a entendu énoncer au moment où l'on opposait une culture wallonne à une culture française, etc.<sup>(22)</sup>.*

Ainsi, *La Wallonie au futur* a fortement insisté sur l'enjeu stratégique de la mutation en cours : l'informatisation des modes de production et d'échanges, le développement des nouveaux réseaux, la mondialisation des flux de l'information et, surtout, la bataille de l'intelligence. La mise en place des mécanismes de formation à la curiosité et à la créativité, associée aux nouvelles technologies, était au centre des conclusions du congrès de 1998<sup>(23)</sup>.

De même, l'importance de la créativité dans le développement régional a été maintes fois soulignée par l'exercice de prospective *Wallonie 2020* dont le programme d'actions stratégiques innovantes s'intitule : *Un citoyen responsable et solidaire, une région créative, intelligente et ouverte*<sup>(24)</sup>. Dans la phase de diagnostic et d'identification des enjeux de *Wallonie 2020*, les participants notaient que le problème de la Wallonie n'était pas tant lié à un manque de ressources ou de créativité, mais au fait que le

(21) Jean-François ESCARMELE et Laurent BUSINE, *L'articulation économie-culture en période de sortie de crise*, dans *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, Cahier n°2, p. 46-49, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1987.

(22) Jean-Marie KLINKENBERG, *Dialogue stratégique Citoyenneté*, dans *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle : Evaluation, innovation, prospective*, p. 392, Charleroi, Institut Jules-Destrée, 1999.

(23) Philippe DESTATTE, *Rapport général du quatrième Congrès La Wallonie au futur*, dans *La Wallonie au futur, Sortir du XXème siècle, Evaluation, innovation, prospective...*, p. 430.

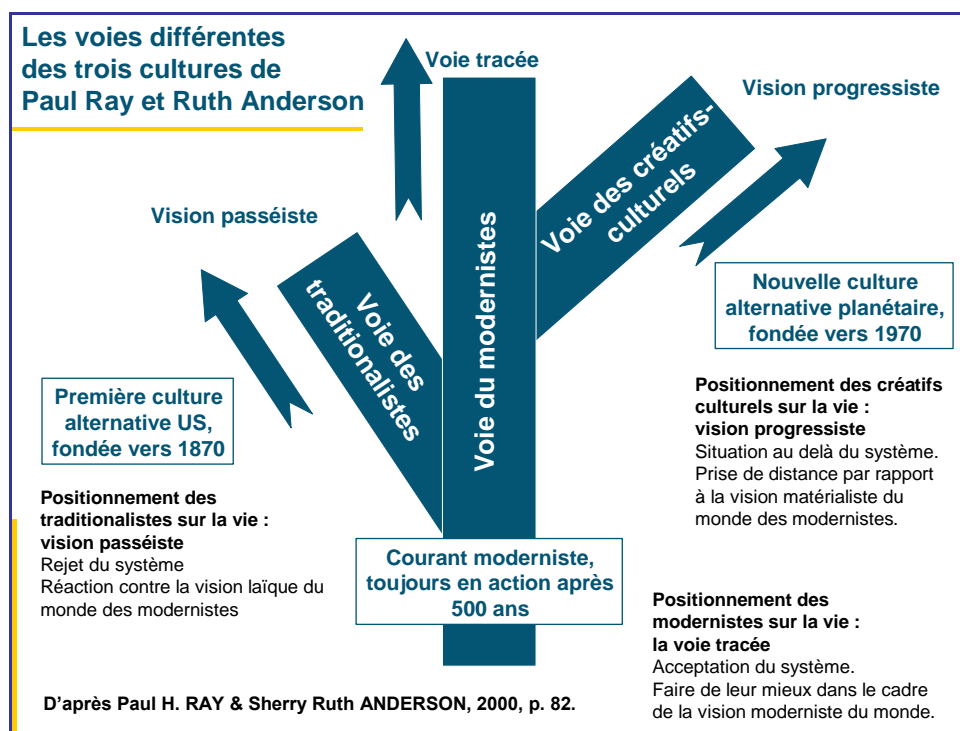
(24) Définition d'un programme d'actions stratégiques innovantes, *Un citoyen responsable et solidaire, une région créative, intelligente et ouverte*, dans *Feuillets de la Wallonie*, Charleroi, Institut Jules-Destrée, décembre 2003, 8 p.

[http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-5\\_2003/Wallonie-2020\\_2003-10-17\\_Phase4\\_Programme-Actions.htm](http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-5_2003/Wallonie-2020_2003-10-17_Phase4_Programme-Actions.htm)



potentiel créatif n'arriverait pas à s'y concrétiser, *dans le sens où il n'arriverait pas à y être exploité* <sup>(25)</sup>. Dans la deuxième phase du processus, il avait été rappelé la nécessité de réaffirmer les valeurs humaines dans toute activité d'éducation, notamment le goût ou le plaisir d'acquérir une connaissance et l'importance de la créativité comme norme d'apprentissage <sup>(26)</sup>. De même, un appel y a été lancé *d'inclure tout le potentiel de créativité du secteur non-marchand dans le projet wallon* <sup>(27)</sup>.

Les perspectives qui clôturent le rapport *La prospective à l'écoute de la Wallonie, Où va le changement ?* – établi dans le cadre de la Mission Prospective Wallonie 21 – insistent sur la créativité comme moteur du développement régional, notamment à partir des travaux de Paul Ray et Sherry Anderson sur les créateurs de nouvelles cultures. Selon ce modèle, les créatifs culturels, recensés aux Etats-Unis, représenteraient un quart de la population et constitueraient la base de départ d'une civilisation post-moderne aussi importante que le fut le modernisme il y a cinq cents ans.



Ces créatifs culturels sont, selon les auteurs de l'enquête sociologique, des individus qui mettent en application quatre types de valeurs :

- une implication personnelle dans la société par des engagements solidaires;
- une vision "féminine" des relations et des choses;
- une intégration de l'écologie, de l'alimentation biologique, des médecines "douces";
- l'importance du développement personnel, de l'introspection, de nouvelles spiritualités <sup>(28)</sup>.

(25) Donat CARLIER, *Rapport de synthèse de la première phase de Wallonie 2020*, février-juillet 2002, p. 44, Namur, septembre 2002.

(26) Michaël VAN CUTSEM, *Groupe de travail prospective Wallonie 2020*, phase 2, p. 2.

(27) Joseph CHARLIER, *Groupe de travail prospective Wallonie 2020*, phase 2, p. 3.

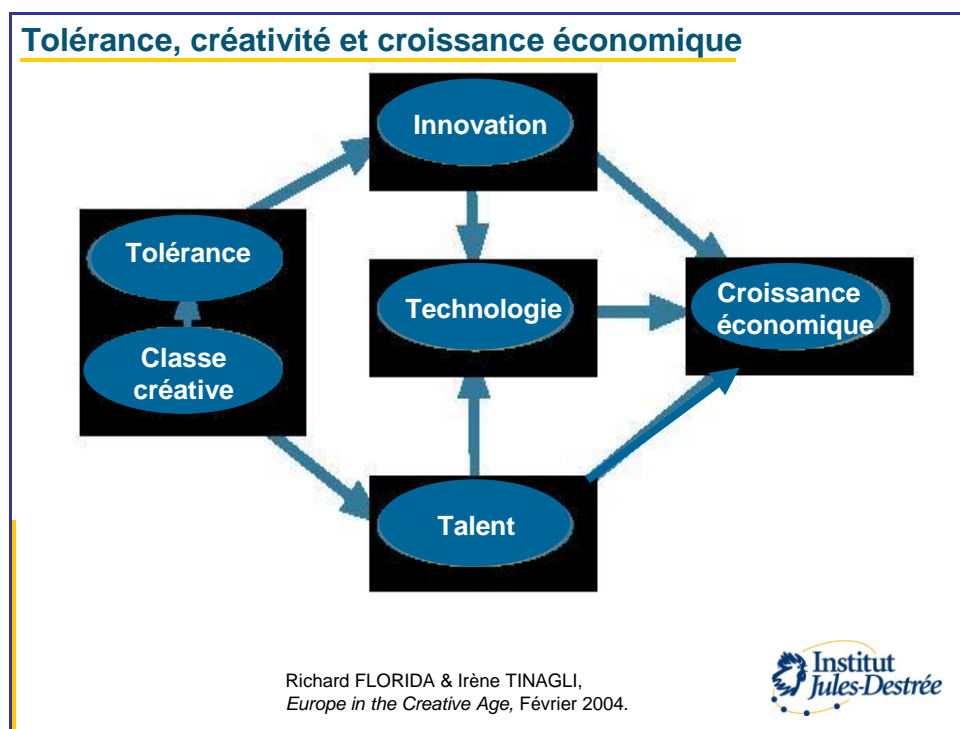
(28) Paul H. RAY and Sherry Ruth ANDERSON, *The Cultural Creatives, How 50 Millions People are changing the World*, p. 235, New York, The Three Rivers Press, 2000.



### 3.2. "L'Age de la créativité" ?

On ne peut s'empêcher, en évoquant la population décrite par Paul H. Ray et Sherry Ruth Anderson, d'établir le lien avec la "Nouvelle Classe" que décrit Richard Florida. Le professeur de Pittsburgh estime *The Creative Class* à 38 millions de personnes aux Etats-Unis. Celle-ci regrouperait la population de scientifiques et d'ingénieurs, d'architectes et de designers, de travailleurs des domaines de l'éducation, des arts, de la musique et du spectacle : tous ceux dont la fonction consiste à créer de nouvelles idées, de nouvelles technologies ou de nouveaux contenus créatifs <sup>(29)</sup>.

Le lien entre les deux dynamiques réside peut-être dans le concept de *tolérance* que Richard Florida avance lorsqu'il indique que la classe créative veut vivre dans des lieux ouverts et tolérants qui stimulent sa créativité. Les sociétés tolérantes disposeraient ainsi d'un avantage compétitif sur les autres en attirant les personnes talentueuses qui contribuent à l'innovation technologique <sup>(30)</sup>.



Dans leur rapport *Europe in the Creative Age*, publié en février 2004, Richard Florida et Irene Tinagli ont étendu à l'Europe leurs concepts et indicateurs introduits dans *The Rise of the Creative Class*. En croisant les trois axes de développement économique que sont la technologie, le talent et la tolérance ("les trois T"), les auteurs ont pu déterminer que la classe des créatifs représenterait plus de 25 % de la force de travail dans sept des quatorze pays européens choisis et près de 30 % dans trois d'entre eux (les Pays-Bas, la Belgique et la Finlande). L'accroissement le plus rapide de cette classe de travailleurs depuis 1995 se ferait en Irlande, avec un taux de 7% <sup>(31)</sup>.

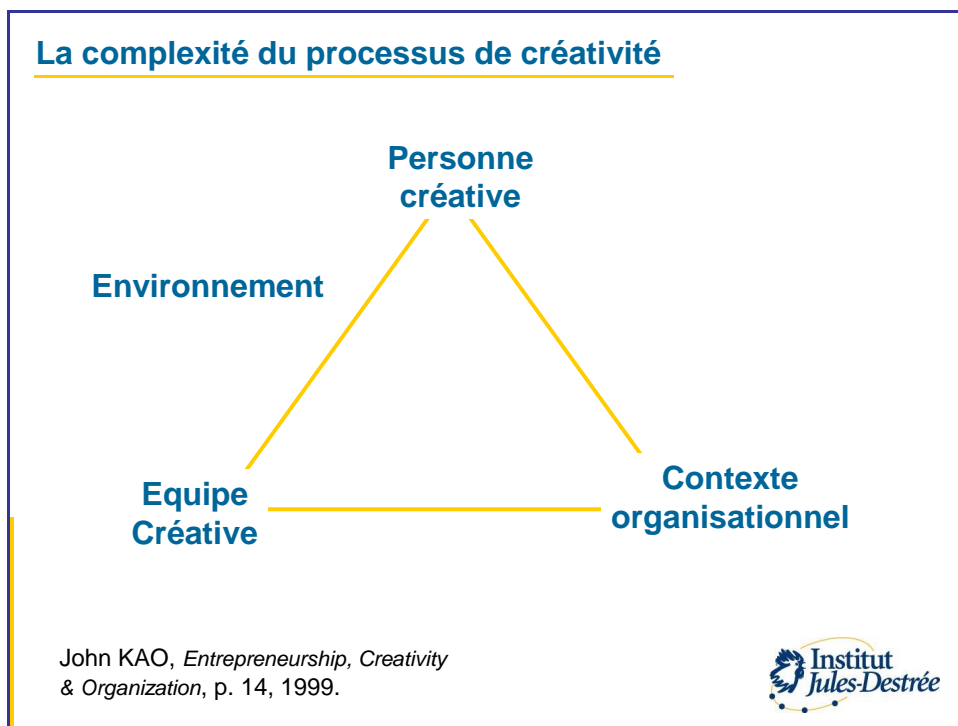
(29) Richard FLORIDA, *The Rise of the Creative Class : and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, p. 8sv, New York, Basic Books, 2002.

(30) Richard FLORIDA, *The Rise of Creative Class, Why cities without gays and rock bands are losing the economic development race*, in *Washington Monthly*, May 2002, 13 p.  
<http://www.washingtonmonthly.com/features/2001/0205.florida.html> 13/04/04

(31) Richard FLORIDA et Irene TINAGLI, *Europe in the Creative Age*, Pittsburgh - London, Carnegie Mellon University, Demos, February 2004, 45 p.

Dans une économie fondée sur la connaissance, la créativité – envisagée comme dynamique dans le cadre commun à une société – constituerait une variable centrale dans le processus de transformation de la connaissance en valeur. Ainsi, les nouvelles technologies de l'information favorisent la créativité potentielle, elles la déconnectent des rythmes du temps et des espaces, tout en développant les processus d'intelligence collective <sup>(32)</sup>. Le pilotage des processus de créativité qui mobilisent l'individu, les relations au sein des équipes de travail, le contexte organisationnel et l'environnement global, apparaissent ainsi dans toute leur complexité.

Ancien professeur à la Harvard Business School et directeur du programme de Management de l'Innovation à Stanford, John Kao a montré l'importance des liens entre la créativité et l'entrepreneuriat. Alors que la créativité implique une vision de ce qui est possible, l'entrepreneur transforme cette vision créative en action, ou bien l'inscrit dans une vision collective qui guide le travail d'un groupe. Kao distingue l'innovation - comme processus de mise en œuvre par lequel l'inspiration créative aboutit à des résultats pratiques – de l'entrepreneuriat, comme processus humain et organisationnel par lequel l'innovation se développe <sup>(33)</sup>. Considéré sur les plans de l'économie et de la société, le processus de créativité au sens propre se situerait dès lors en aval de la connaissance et en amont de l'innovation. Ce processus s'appuie sur des principes catalyseurs que sont, notamment, l'autonomie (la faculté de sortir des cadres définis), l'intelligence collective et l'interaction que permettent les réseaux.



Dans leur recherche de modèles sociétaux, certains analystes - tels ceux du Nomura Research Institute (Japon) <sup>(34)</sup> ainsi que John Kao - ont avancé l'idée d'une quatrième étape de développement - après les sociétés agricoles, les sociétés industrielles et la société de l'information - qu'ils appellent "l'Age de la Créativité" <sup>(35)</sup>. Dans tous les cas,

(32) John KAO, *Jamming, The Art and Discipline of Business Creativity*, HarperCollins, 1996.

(33) John KAO, *Entrepreneurship, Creativity and Organization, Text, Cases and Readings*, p. 17, Pearson Education, POD, 1989.

(34) Nomura Research Institute : [www.nri.co.jp](http://www.nri.co.jp)

(35) John KAO, *Jamming, The Art and Discipline of Business Creativity*, London, HarperCollins, 1996.

les processus d'innovation et d'apprentissage y apparaissent déterminants pour favoriser la créativité collective <sup>(36)</sup> .

### 3.3. Quelques initiatives de "régions créatives"

En 1988, Philippe Busquin avait rassemblé autour de lui un groupe de personnalités dans le but d'écrire et de porter un manifeste intitulé *Une dynamique nouvelle*. Ce texte y apportait l'idée de la *Wallonie, société de création*. Elle y était développée par l'urbaniste Raymond Van Ermen :

*Il faut que la Wallonie participe à la "Révolution de l'intelligence" et pour cela, il faut mettre la Région "en état de création". Cela demandera notamment plus de crédits à la recherche et à l'éducation, la généralisation de nouvelles méthodes de gestion de l'entreprise, une réorientation des commandes publiques, une plus grande visibilité sociale et un nouveau partage des responsabilités, de nouvelles formes de solidarité, la priorité donnée à la communication de l'information et, tant dans le public que le privé, un esprit d'entreprise renouvelé <sup>(37)</sup>.*

Il s'agissait en fait d'une *nouvelle stratégie de développement*, tenant compte de la *montée du complexe et de l'immatériel*, prolongeant les pistes tracées par le programme FAST de Riccardo Petrella ainsi que les rapports sur l'état de la technique et de la recherche qui fleurissaient alors dans l'Hexagone.

Aujourd'hui, de nombreux modèles se succèdent dans la panoplie des régions prenant en compte les changements de paradigmes sociétaux. Les *Learning regions* – chères à Richard Florida dès 1995 <sup>(38)</sup> – et les *Knowledge Regions* font désormais partie des programmes européens inscrits dans le processus de Lisbonne.

Florida voit dans les régions des éléments clefs de la nouvelle époque du capitalisme globalisé et fondé sur la connaissance. Dans ce nouvel âge, les régions deviendraient les points focaux dans la création et l'apprentissage des connaissances, pour autant qu'elles prennent le caractère de régions de la connaissance. Pour le professeur de Gestion et de Politiques publiques à la Carnegie Mellon University (Pittsburg), le rôle des régions est, dès lors, de constituer des sources de plus en plus développées d'innovation et de croissance économique, leur permettant ainsi de devenir des véhicules pour la globalisation de l'économie.

*Les Régions apprenantes (Learning regions) fonctionnent comme des collecteurs et des dépôts de la connaissance et des idées et fournissent un environnement interrelié et une infrastructure qui favorisent les flux de connaissance, d'idées et d'apprentissages <sup>(39)</sup>.*

Pour Richard Florida, le nouvel âge du capitalisme appelle un nouveau type de Région. Les régions doivent adopter les principes de la création de connaissance et d'apprentissage continu, elles doivent devenir des "régions apprenantes". Ces régions disposent d'un ensemble d'ingrédients qui constituent un système de production. Le schéma suivant en dresse l'inventaire.

---

(36) Debra M. AMIDON, *Blueprint for the 21st Century Innovation Management*, in *Journal of Knowledge Management*, Vol. 2, Number 1, September 1998.

(37) Raymond VAN ERMEN, *Wallonie : société de création*, dans Philippe BUSQUIN dir., *Une dynamique nouvelle*, p. 31-52, Bruxelles, Labor, 1988.

(38) Richard Florida, *Toward the Learning Region*, in *Futures : The Journal of Forecasting and Planning*, June 1995, 27, 5: p. 527-36. [reprinted in Meric Gertler, *Economic Geography Handbook*; Zoltan Acs, *Regional Innovation and Global Change*, London: Pinter Publishers Ltd.

(39) Richard Florida, *Toward the Learning Region...*, p. 528.



Les régions apprenantes selon Richard Florida	Région de production de masse	Région apprenante
Base de compétitivité	ressources naturelles et travail physique	création de connaissance progrès constant
Système de production	travail physique cò valeur séparation innovation - production	création continue connaissance cò valeur synthèse innov.-prod.
Infrastructure de fabrication	relations de proximité	Réseaux comme sources d'innovation
Infrastructure humaine	main-d'œuvre à bas prix force de travail et formation tayloristes	travailleurs du savoir valorisation des RH formation continuée
Infrastructure physique	familiale	travailleurs du savoir valorisation des RH
Gouvernance industrielle	relations de concurrences cadre de régulation par commande et contrôle	relations interdépendantes organisation en réseau cadre de régulation flexible

D'après Richard FLORIDA, *Toward the Learning Region...*, 1995, p. 533.

Le concept de régions créatives (*creative regions*) s'est développé parallèlement, en considérant les deux mouvements que sont, d'une part, la globalisation de l'économie et, d'autre part, son orientation vers les domaines de la connaissance. Selon Steve Garlick et Geoff Gertler, on entend par *région créative* une région où la connaissance, l'expertise et les qualités des ressources humaines régionales sont valorisées et guidées pour rencontrer des objectifs endogènes (*place-based objectives*)<sup>(40)</sup>.

Ainsi, associer la créativité collective au développement régional pose plusieurs questions différentes mais interreliées :

- l'importance de la créativité, comme pouvoir de création et d'invention, dans les processus de recherche et d'innovation;
- le rôle de la création, notamment de la production artistique et littéraire, dans le développement culturel régional;
- le développement des industries créatives ("Creative Industries") comme secteur économique important et la croissance de ce secteur dans l'économie moderne.

Ces questions ont interpellé directement plusieurs régions qui ont pris l'initiative d'engager des travaux en se saisissant de l'une ou de l'ensemble de ces problématiques.

### – Le Forum du Yorkshire sur les Industries de la Création

Dans le Yorkshire, un *Forum on Creative Industries* (FOCI) rassemblant des décideurs politiques, des chercheurs et des consultants s'est constitué en janvier 1998 avec l'objectif de construire une stratégie aux niveaux local et régional. Un séminaire a été organisé par ce réseau et par le Bureau gouvernemental du

(40) Steve GARLICK and Geoff PRYOR, *Universities and their Communities, Creative regional development through knowledge-based engagement*, p. 24, London, Commonwealth Department of Transport and Regional Services, August 2002.

Yorkshire sur le rôle des industries créatives dans le développement local et régional <sup>(41)</sup>.

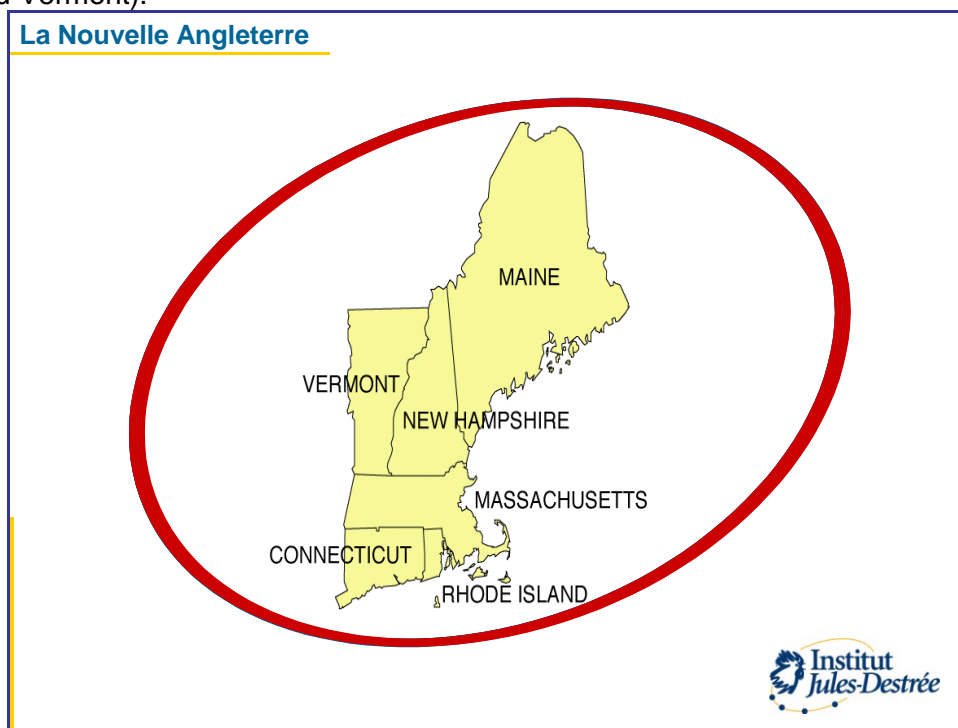
Complémentaire, une étude a été réalisée, sous le pilotage de l'Université de Leeds, pour mettre en évidence la vitalité du secteur de la créativité dans la région *dans une période où l'économie subit une mutation significative*, au moment également où les industries de la créativité sont, selon les auteurs, *reconnues au niveau national comme une importante ressource dans les régions anglaises*. Treize études de cas portant sur des entreprises, des organisations ou des projets ont permis de définir une typologie en tenant compte des impacts que les activités créatives peuvent générer :

- l'exploration de l'identité et de l'image locales dans un monde de changement économique et social rapide;
- les nouvelles manières de développer de l'activité économique en créant à la fois des initiatives et de nouveaux types de cultures de travail;
- les nouvelles approches de la formation et de l'apprentissage tout le long de la vie;
- une contribution au renouveau des ères rurales;
- des enjeux de bien-être individuel et social étudiant le rôle de la créativité dans la sensibilisation à la santé et au niveau de la promotion de la coopération dans les communautés;
- l'établissement de centres de ressources comme lieux privilégiés pour partager des idées et échanger des expériences.

Le rapport apporte quelques conclusions utiles sur la manière dont le secteur culturel a un impact sur l'économie régionale, y compris la réponse à l'exclusion sociale <sup>(42)</sup>.

#### – La découverte d'une "nouvelle industrie" par la Nouvelle Angleterre

Aux Etats-Unis, le Creative Economy Council associe des responsables du monde des affaires, du gouvernement et du secteur culturel de la Nouvelle Angleterre (Etats du Connecticut, du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, de Rhode Island et du Vermont).



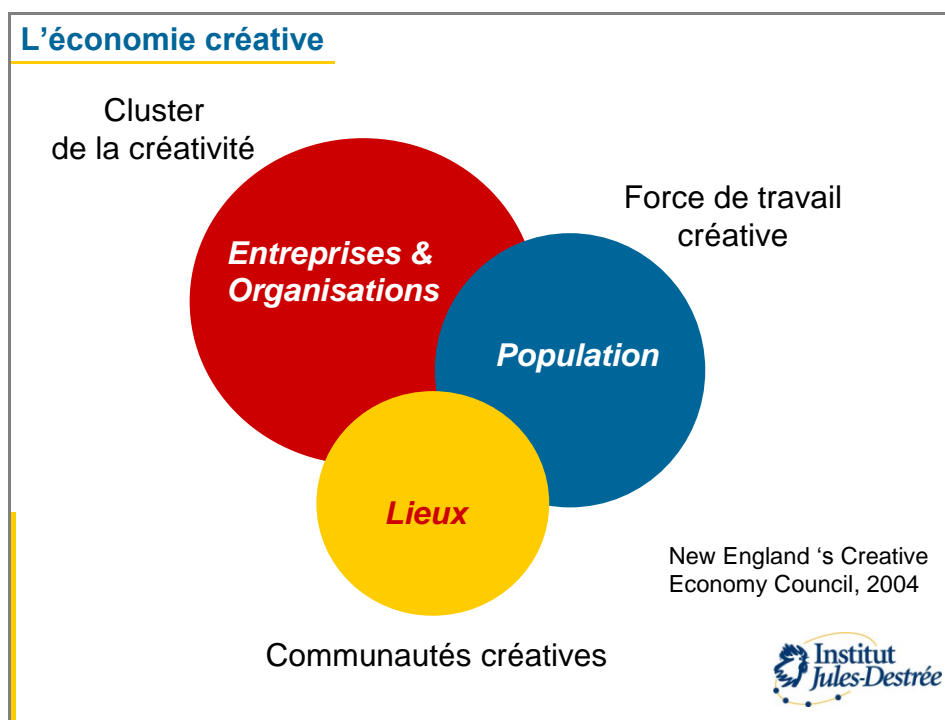
(41) Tom FLEMING éd., *The Role of the Creative Industries in Local and Regional Development*, Manchester, Government Office for Yorkshire and the Humber and the Forum on Creative Industries, 1999.

(42) *Creative Yorkshire, Case studies for a creative region*, Manchester, Government Office for Yorkshire and the Humber - University of Leeds, 2001.



L'objectif de ce partenariat est de promouvoir le développement durable de l'économie créative de la Nouvelle Angleterre. Le Conseil travaille à encourager le partenariat et la collaboration, à formuler et promouvoir des politiques, ainsi qu'à renforcer les ressources humaines et matérielles nécessaires au progrès de l'économie créative de la Nouvelle Angleterre.

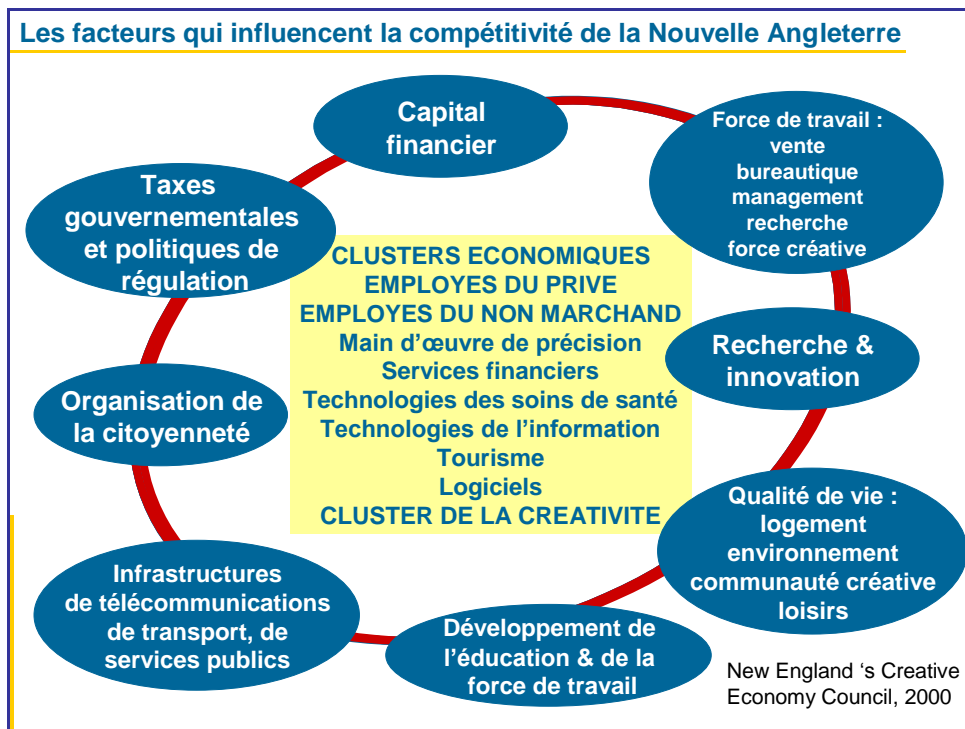
- Le Creative Economy Council distingue trois parties dans l'économie de la créativité :
- le cluster créatif qui renvoie à un groupe d'organisations et d'entités professionnelles. Il regroupe les institutions sans but lucratif, les entreprises commerciales et les artistes individuels qui produisent des biens et des services dans le domaine des entreprises culturelles, des beaux-arts et des arts appliqués.
  - la masse de travail créative qui peut être employée dans le cluster créatif ou de manière extérieure, constituée d'indépendants;
  - les communautés créatives qui sont des ères géographiques dans lesquelles la qualité de vie de la Nouvelle Angleterre est directement connectée à de fortes concentrations de travailleurs créatifs et au cluster des industries créatives.



Le Creative Economy Council de Nouvelle Angleterre a publié deux rapports utiles.

Le premier rapport, édité en 2000, porte sur le rôle des arts et de la culture dans la compétitivité de l'économie de la région. Ce rapport montre l'importance du secteur de la création dans le développement de la Nouvelle Angleterre. Ce secteur mobilise en effet 245.000 personnes. 3,5 % de la force de travail de la région sont employés dans l'économie créative <sup>(43)</sup>. Ce rapport met également en évidence les facteurs qui influencent la compétitivité de la région et montre la place occupée par l'économie créative.

(43) *The Creative Economy Initiative : The Role of the Arts and Culture in New England's Economic Competitiveness*, Boston, New England Council, June 2000.



Le second rapport du Conseil de l'Economie créative de la Nouvelle Angleterre, édité en juin 2001, décrit un plan stratégique destiné à développer des politiques et des programmes dans l'économie de la créativité et à guider un investissement accru des entreprises et du gouvernement dans le secteur créatif régional. Une distinction y est faite entre l'innovation, porteuse d'une économie fondée sur la technologie (*technology-based economy*) et la créativité, inductrice d'une économie fondée sur la culture (*cultural-based economy*).

Afin d'accroître à la fois la compétitivité de l'économie régionale et la qualité de la vie, quatre objectifs stratégiques et dix actions sont identifiés.

**Objectif 1 :** promouvoir un développement durable de l'économie créative basée sur la culture pour contribuer à l'ensemble de la compétitivité de l'économie régionale et à la qualité de la vie :

- constitution d'une association industrielle appelée le Conseil de l'Economie créative pour assurer la coordination et le rôle de porte-parole, pour donner de la visibilité, susciter des politiques et des initiatives (action 1);
- établir un programme de recherche sur l'économie créative qui fournisse les moyens de développer la connaissance nécessaire pour comprendre et répondre aux besoins du secteur (action 2);

**Objectif 2 :** développer un cluster de la créativité économique, destiné à générer de nouveaux emplois et à renforcer l'activité économique par le développement de la croissance, de la vitalité et de la compétitivité de la Nouvelle Angleterre;

- encourager la croissance d'une forte industrie créative régionale dans des domaines comme le cinéma ou le design (action 3);
- renforcer les liens entre les technologies et la créativité (action 4);
- faciliter un financement nouveau et étendu pour les entreprises et les entrepreneurs de la création économique (action 5);
- étendre le marché des produits et des services créatifs de la Nouvelle Angleterre (action 6);

**Objectif 3** : renforcer et étendre la force de travail créative en favorisant l'éveil, la compréhension ; favoriser l'accès à la formation et à l'emploi dans le domaine des activités créatives.

- renforcer la force de travail et les occasions de développement de carrière pour les activités créatives (action 7);

**Objectif 4** : rehausser l'économie et la qualité sociale de la vie en Nouvelle Angleterre en valorisant des communautés créatives; favoriser un riche environnement artistique et culturel. Les initiatives consisteront à

- faciliter l'échange créatif entre communautés;
- distinguer une "communauté créative de l'année";
- valoriser les communautés créatives pour les recrutements des entreprises <sup>(44)</sup>.

Complémentairement, le plan stratégique esquisse une liste d'initiatives qui peuvent être prises par les entreprises, par l'Etat et par les gouvernements locaux en vue de soutenir l'effort régional vers le développement de l'économie de la créativité.

### – Le North East (UK) : la région la plus créative d'Europe à l'horizon 2008

Le défi de la créativité de Gateshead (Newcastle, North East) a été formulé de cette manière, le 1er avril 2003 : devenir la région la plus créative d'Europe à l'horizon 2008. L'ambition de la région consiste à croiser les axes de développement dans un programme régional impliquant à la fois :

- le développement culturel;
- le développement des industries créatives;
- la promotion de l'innovation dans l'industrie;
- l'innovation et la créativité dans l'éducation <sup>(45)</sup>.

Les porteurs du projet du North East insistent sur le fait que la pensée créative n'est pas uniquement nécessaire dans le secteur des industries culturelles mais qu'elle est vitale dans tous les domaines de la société et des affaires. La pensée créative améliore notre capacité à aborder le changement de manière positive.

### – Flanders DC (District of Creativity)

Depuis le début 2004, le gouvernement flamand a lancé un projet intitulé "Flanders DC" pour "District of Creativity". L'idée consiste à valoriser la créativité comme moteur de l'économie en actualisant le concept pour le XXIème siècle : espace international de travail, interdisciplinarité, pensée "out of the box" ou "beyond the box". Trois axes sous-tendent le projet :

- le développement des coopérations publiques et privées entre centres de recherches, entreprises et gouvernement;
- le lancement d'une coopération entre "régions créatives" de différentes parties du monde (neuf régions, outre la Flandre, plus Bruxelles et la Wallonie siégeant comme invitées <sup>(46)</sup>);
- une pratique du transfert de connaissances, sans restriction.

(44) *The Creative Economy Initiative : A Blueprint for Investment in New England's Creative Economy*, Boston, The New England Council, June 2001.

(45) Gateshead Creativity Challenge, [www.knowledge-communities.co.uk/kc/Library.nsf.../7/04/04](http://www.knowledge-communities.co.uk/kc/Library.nsf.../7/04/04) – *Gateshead Council Digest of Decisions*, 9 May 2003, p. 9. – *Newcastle and the North East : a City Region of the Future, A Draft Prospectus*, Newcastle, Core Cities, June 2003.

(46) Bade-Württemberg (Germany); Catalonia (Spain); Karnataka (India); Lombardija (Italy); Maryland (United States); Nord - Pas-de-Calais (France); Québec (Canada); Scotland (United Kingdom); Shangai (China); Flanders (Belgium). [http://www.flanders-dc.org/network\\_eng.htm](http://www.flanders-dc.org/network_eng.htm) 4/04/04



Le 19 février 2004, le gouvernement flamand a invité les membres du réseau à Louvain, pour traiter des questions de bonnes pratiques dans les domaines de l'économie créative, de l'entrepreneuriat créatif et de l'e-créativité. La vision d'avenir de la Flandre y a été présentée. Le ministre-président Bart Somers a introduit la journée tandis que la ministre de l'Economie, des Affaires étrangères et de l'e-gouvernement Patricia Ceysens était chargée de clôturer les travaux.



## **Conclusions : vers une activation des ressources en créativité au profit du développement régional**

---

Le progrès de l'idée de créativité et de société créative, développée au sein de régions de statuts différents dans le monde anglo-saxon, fait écho sur le continent européen. L'idée de "Régions créatives" s'affirme depuis plusieurs années déjà, sous des formes diverses, au Pays de Galles <sup>(47)</sup>, en Ecosse et, aujourd'hui de manière très proche, par l'initiative de la Flandre.

Beaucoup reste à faire dans la compréhension des mécanismes qui lient la connaissance, l'innovation <sup>(48)</sup>, la création, le talent <sup>(49)</sup>, l'éducation, la culture et l'esprit d'entreprendre.

Sur ces questions, la Wallonie est interpellée à plus d'un titre. D'abord, dans le cadre de sa reconversion économique et sociale. Elle est également interpellée par rapport à l'ingénierie institutionnelle de la "Belgique francophone" qui semble figer des compétences dans des institutions cloisonnées (Région wallonne – Communauté française Wallonie-Bruxelles) même si elle tente néanmoins de jeter des ponts entre ces lieux de décision. Les quelques exemples de "Creative Regions" états-uniens et britanniques montrent cependant que la créativité peut s'exercer fortement au sein de régions dont la souveraineté et la cohésion sont néanmoins fragiles.

Dans tous les cas, le concept de "Régions de la créativité" peut permettre d'activer, au départ des préoccupations de recherche et de compétitivité économique de la Région wallonne, des ressources dépendant institutionnellement de la Communauté française mais situées géographiquement sur le territoire régional de la Wallonie. Ces ressources s'inscriraient, dès lors, dans une stratégie régionale, dont le prochain Contrat d'Avenir pour la Wallonie pourrait constituer le cadre dynamique.

---

(47) Yvette VAUGHAN JONES, *Creative Regions, a Positive Culture*, in *The Welsh Economic Review*, nr10, January 2001.

(48) Debra M. AMIDON, *Innovation Strategy for the Knowledge Economy*, Boston, Butterworth-Heinemann, 1997.

(49) Richard FLORIDA, *Competing in the Age of Talent : quality of Place and the New Economy*, Pittsburgh, RK Mellon Foundation, January 2000.





## Bibliographie

---

- AMIDON Debra M., *Innovation Strategy for the Knowledge Economy*, Boston, Butterworth-Heinemann, 1997.
- BUSQUIN Philippe dir., *Une dynamique nouvelle*, Bruxelles, Labor, 1988.
- COMMISSION EUROPEENNE, *Rapport du HLEG de la DG Entreprise 2000-2001 on Intangible Economy*, sous la coordination de Stefano ZAMBON (Université de Ferrara), avec la participation de Baruch LEV (Stern School of Business, NYU).
- COMMISSION EUROPEENNE, *Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie*, Bruxelles, Commission des Communautés européennes, 30 octobre 2000, SEC(2000) 1832.
- COMMISSION EUROPEENNE, *European Networks to promote the Local and Regional Dimension of Lifelong Learning (The "R3L" Initiative), Compendium*, Brussels, European Commission, Education and Culture, March 2003.
- The Creative Economy Initiative : The Role of the Arts and Culture in New England's Economic Competitiveness*, Boston, New England Council, June 2000.
- Creative Yorkshire, Case studies for a creative region*, Manchester, Government Office for Yorkshire and the Humber - University of Leeds, 2001.
- FLEMING Tom éd., *The Role of the Creative Industries in Local and Regional Development*, Manchester, Government Office for Yorkshire and the Humber and the Forum on Creative Industries, 1999.
- FLORIDA Richard, *The New Industrial Revolution*, in *Futures*, July-August 1991, p. 559-576.
- FLORIDA Richard, *Competing in the Age of Talent : quality of Place and the New Economy*, Pittsburgh, RK Mellon Foundation, January 2000.
- FLORIDA Richard, *The Rise of the Creative Class : and How Its Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books, 2002.
- FLORIDA Richard , *The Rise of Creative Class, Why cities without gays and rock bands are losing the economic development race*, in *Washington Monthly*, May 2002, 13 p.
- FLORIDA Richard et TINAGLI Irène, *Europe in the Creative Age*, Pittsburgh - London, Carnegie Mellon University, Demos, February 2004, 45 p.
- GARLICK Steve and PRYOR Geoff, *Universities and their Communities, Creative regional development through knowledge-based engagement*, London, Commonwealth Department of Transport and Regional Services, August 2002.
- KAO John, *Jamming, The Art and Discipline of Business Creativity*, HarperCollins, 1996.
- KAO John, *Entrepreneurship, Creativity and Organization, Text, Cases and Readings*, Pearson Education, POD, 1989.
- LUNDEVALL, Bengt-Ake et BORRAS Susana, *The Globalising Learning Economy : Implications for Innovation Policy*, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 1998.
- LUNDEVALL Bengt-Ake et JOHNSON Bjorn, *The Learning Economy*, in *Journal of Industry Studies*, vol. 1, n°2, Décembre 1994.



- LUNDVALL Bengt-Ake & ARCHIBUGI D., *The Globalizing Learning Economy*, New York, Oxford University Press, 2001.
- NONAKA Ikujiro, *The Knowledge-Creating Company*, in *Harvard Business Review*, November-December 1991.
- OCDE, *Les villes et les régions dans la nouvelle économie apprenante, Enseignement et compétences*, Paris, OCDE, 2001.
- RAY Paul H. and ANDERSON Sherry Ruth, *The Cultural Creatives, How 50 Millions People are changing the World*, New York, The Trhree Rivers Press, 2000.
- SUURLA Rijta, MARKULA Markku et MUSTAJÄRVI Oli, *Developing and implementing knowledge management in Finland*, p. 143-158, Helsinki, Prima Oy, 2002.
- VAN GEENHUIZEN Marina & NIJKAMP Peter, *Lessons from Learning Regions : Policymaking in an Evolutionary Context*, Research Memorandum, 2002-34, Free University of Amsterdam, Faculty of Economics, Business Administration and Econometrics, 2002.
- Dimitri UZUNIDIS dir., *L'innovation et l'économie contemporaine, Espaces cognitifs et territoriaux*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- VAUGHAN JONES Yvette, *Creative Regions, a Positive Culture*, in *The Welsh Economic Review*, nr10, January 2001